

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES



**TOURNOI DE VOLLEY-BALL
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE** 

Règlements et déroulement du tournoi



17 novembre 2017

DATE: le vendredi 17 novembre 2017

HORAIRE: 16H00 À 24H00 (incluant le social)

ENDROIT: Gymnase de l'école secondaire De Mortagne
955, boulevard De Montarville, Boucherville
Téléphone : 655-7311 Télécopieur : 655-2932

A. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

tournoi de volley-ball (16h00 à 23h00)

Le déroulement du tournoi est expliqué en détail au point C

social (17h30 à 24h00)

Un service de buffet sera offert aux participantes et participants. Les rafraîchissements seront en vente au coût de 1\$ les boissons gazeuses et de 3\$ la bière.

B. INSCRIPTION

La date limite pour s'inscrire est le 10 novembre 2017.

Le coût de participation est de dix-huit (18\$) dollars par participante ou participant (ainsi que pour les spectateurs qui désirent participer au social).

Pour vous inscrire, veuillez compléter le formulaire d'inscription et le retourner à Pierre Larose, par courrier interne, à l'école secondaire De Mortagne ou par télécopieur au 655-2932. (Pierre.Larose@csp.qc.ca) **Nous accepterons les trente-deux premières équipes qui auront payé leurs frais d'inscription.**

C. DÉROULEMENT DU TOURNOI

RONDE PRÉLIMINAIRE

Les équipes sont réparties dans des sections. Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa section. **Chaque équipe aura la possibilité de jouer un minimum de quatre matchs.**

Les rencontres de la ronde préliminaire et de la ronde éliminatoire sont respectivement de 15 points et 21 points. Une différence de 2 points est requise pour remporter une partie. Chaque victoire donne 1 point au classement. Si, au terme des rencontres, il y a égalité, la partie jouée entre les équipes en cause déterminera le rang des équipes. S'il y a plus de deux équipes à égalité, c'est la différence entre le total des points marqués et le total des points

accordés dans les rencontres disputées entre ces équipes qui déterminera le rang des équipes.

RONDE ÉLIMINATOIRE

Exemple :

L'équipe ayant obtenu le plus de points dans le pool A affrontera en seizième de finale l'équipe ayant terminé au dernier rang dans le pool C. L'équipe qui perd en seizième, huitième et quart de finale est éliminée de la ronde éliminatoire.

Les gagnants des demi-finales s'affronteront en finale et les perdants s'affronteront pour déterminer la troisième place.

D. LIEUX

Ne pas oublier d'apporter un cadenas puisque les vestiaires ne seront pas verrouillés.

Il serait important de respecter la consigne suivante :

- Ne pas manger dans les gymnases, les vestiaires ou l'aire des gymnases
- **Dans les gymnases, le port des souliers de course (espadrilles) est obligatoire.**

E. OFFICIELS

L'arbitrage sera assuré par des élèves. La collaboration de ces jeunes nous permet d'économiser sur les frais d'arbitrage et de maintenir ainsi des coûts de participation peu élevés.

Le respect des officiels et l'éthique sportive ne sont pas des valeurs qui s'adressent uniquement aux élèves de nos écoles. Nous avons le devoir de faire preuve d'indulgence si des erreurs d'arbitrage surviennent pendant le déroulement du tournoi et nous avons aussi le devoir de rappeler à l'ordre les joueurs qui pourraient avoir un moment d'égarement.

Modifications et ajouts à la réglementation

1. POINTAGE

Le pointage sera comptabilisé selon le modèle du ping pong. Il ne sera donc pas nécessaire d'avoir la possession du service pour pouvoir marquer des points. En ronde préliminaire, l'équipe gagnante devra avoir marqué un minimum de 15 points et avoir au moins 2 points d'écart avec l'équipe adverse.

2. COMPOSITION DES ÉQUIPES

Pour s'inscrire, les équipes devront être composées d'un minimum de six (6) joueurs ou joueuses. Cependant, aucune équipe ne pourra inclure plus de trois (3) hommes sur le terrain en même temps.

Un même participant ne peut être inscrit et jouer dans plus d'une équipe. Si un joueur est blessé, il ne peut être remplacé par un joueur d'une autre équipe ou par une personne qui n'est pas inscrite au tournoi. Dans l'éventualité qu'un joueur se blesse et qu'il ne pourrait être remplacé, l'équipe pourra disputer ses parties si elle est composée d'un minimum de cinq joueurs.

Une équipe qui ne respecte pas les dernières conditions énoncées ci-haut perd ses parties par défaut (à raison de 15 à 0 ou de 21 à 0), mais peut tout de même les disputer pour le plaisir de la rencontre.

3. ROTATION DES JOUEURS

À chaque rotation, il y aura changement obligatoire de joueur (si applicable) à la position du serveur en utilisant les joueurs remplaçants.

La rotation se fait dans le sens horaire chaque fois que l'équipe prend possession du service ou lorsqu'un même joueur réussit à marquer 5 points consécutifs lors de sa présence au service.

4. SERVICE

Le ballon est mis en jeu par le joueur placé à l'arrière et à droite (joueur au service). Le joueur se place derrière la ligne de service. Le joueur doit obligatoirement attendre le sifflet de l'arbitre avant d'effectuer son service.

Le service doit être fait «**Par en dessous** », aucun service de type tennis.

Le joueur au service ne peut toucher à la ligne de fond ni entrer dans le terrain avant d'avoir frappé le ballon. Le service est considéré comme bon lorsque le ballon traverse le filet même si le ballon y touche. Le service ne sera pas bon si le ballon touche un obstacle ou un joueur avant de traverser.

Afin d'éviter le contrôle du match par un seul serveur, un joueur ne peut exécuter **plus de 5 services consécutifs**. Il y aura rotation mais l'équipe conserve son droit au service.

5. FILET

La hauteur du filet sera de 2,24 mètres.

6. BALLON

Un ballon de volley-ball régulier sera utilisé.

7. CONTACT DU BALLON

Considérant l'objectif premier du tournoi (favoriser la participation) et considérant le niveau général des joueurs, les arbitres feront preuve d'une grande tolérance en regard de la frappe du ballon lorsqu'il ne s'agit pas d'un renvoi vers l'adversaire: si l'arbitre pense que le ballon a été frappé dans le sens large du terme, alors le jeu se poursuivra.

Afin de préserver l'esprit du jeu, dans le cas d'un renvoi vers l'adversaire, le type de contact suivant est interdit : **Touche de balle impliquant un transport de l'arrière vers l'avant (smash) en sautant.**

8. JEU AU FILET

Les joueurs ne doivent pas toucher au filet. Ils peuvent toucher à la ligne centrale (ligne sous le filet), mais ils ne doivent pas la dépasser complètement.

Le contre est permis, mais le smash sauté est interdit.

9. INTERRUPTIONS DE JEU

Après le service, le ballon est considéré en jeu jusqu'au sifflet de l'arbitre.

L'équipe a droit à 2 temps-morts de 30 secondes par partie.

10. AUTRES RÈGLES

Les règles de jeu qui n'ont pas été précisées sont les mêmes qu'en volley-ball régulier **en considérant que la plupart des personnes présentes sont là pour s'amuser.**

Tournoi de l'école secondaire

De Mortagne

formulaire d'inscription

Nom de l'école : _____

Noms des participants

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Responsable de l'équipe : _____

**Veillez retourner votre formulaire d'inscription au plus tard le 10 novembre 2017
à M. Pierre Larose à l'école secondaire De Mortagne (télécopieur : 655-2932).
(Pierre.Larose@csp.qc.ca)**